

Stratégie pour gagner nos batailles écologiques, sociales et démocratiques au lendemain de l'élection

Transition écologique, égalité, redistribution de la richesse, accueil des réfugiés, partage des richesses et protection des droits humains et des biens communs sont le cœur de notre projet. Mais si le caractère essentiel du projet s'impose comme une évidence, la question de savoir comment parvenir à le réaliser, comment réussir à passer de l'utopie à la réalité et au concret est tout aussi importante.

Ainsi nous présentons notre stratégie considérant que cette question mérite selon nous tout autant de transparence et de débat que le programme lui-même. D'autant que l'Histoire nous a appris que la manière de parvenir à atteindre ses objectifs pouvait avoir des conséquences sur le projet lui-même, et que le proverbe selon lequel « la fin justifie les moyens » a coûté quelques dictatures à l'Humanité.

C'est pourquoi Génération·s souhaite afficher et assumer ce que nous ferons dès le lendemain de l'élection du 26 mai pour mettre en œuvre notre programme : à quel groupe politique voulons nous nous affilier ? Avec quels alliés voulons-nous travailler ? Quelle majorité relative est-il possible d'envisager dans le prochain parlement ? Quelle attitude aurons-nous lors du vote de la prochaine Commission européenne et vis à vis du Conseil ? Et surtout, comment faire en sorte que les citoyens, dont les députés sont les représentants, puissent prendre part aux débats et aux combats qui transformeront leurs idées en lois européennes, en actes, en réalité. Ce sont ces questions auxquelles nous avons voulu apporter des réponses en toute transparence, et pour éclairer toujours plus les citoyens dans leur participation à la démocratie.

1. La constitution d'un groupe politique nouveau

Les mutations profondes qui bouleversent le climat, les formes de travail, les migrations et l'économie ont en même temps percuté les vieux partis. Aussi, les groupes politiques qui les prolongent au Parlement n'ont plus aucune cohérence: Socio-démocrates divisés entre libéraux et néo-marxistes, Verts partagés entre tenants de l'alliance à droite et identitaires, Gauche radicale secouée par le clivage entre souverainistes et pro-européens, Droite centriste tirillée entre fédéralistes et intergouvernementalistes, Droite pro-européenne éclatée sur la question russe, la question sociale, celle de l'avortement et bien d'autres, même les nationalistes sont divisés entre « exiters » et partisans d'une Europe des Nations.

Or, les groupes politiques jouent un rôle central au Parlement : ils obtiennent les rapports en fonction du nombre de voix recueillies aux élections, ils désignent les rapporteurs pour les directives et règlements législatifs, ils décident des ordres du jour, proposent les débats, les résolutions, et programment les votes en session... C'est autour d'eux aussi que se constituent les majorités. Enfin, un groupe décuple les capacités d'action et de travail des parlementaires européens : staff, voix aux chapitres dans les instances de direction du Parlement, impact sur toute l'organisation du début de mandat (répartition des positions dans les commissions parlementaires, présidence de Commission, Bureau du Parlement ...). Bref, sans groupe, pas de véritable puissance de tir pour Génération·s et le Printemps européen.

C'est pourquoi nous souhaitons construire un nouveau groupe (25 députés requis de 7 nationalités différentes), cohérent sur les questions écologiques, sociales, féministes et démocratiques, basé sur l'égalité et le partage. Pour ce faire nous partirons d'un noyau, celui des élus du Printemps européen, travaillant à fusionner avec d'autres groupes, délégations ou député.e.s proches de nos valeurs. Notre ambition est de proposer à toutes les autres forces politiques de gauche et écologiques compatibles avec notre projet de se rassembler dans un groupe unique afin de peser dans le Parlement et de devenir une des forces motrices de la représentation européenne.

2. Une coalition de la Gauche et de l'écologique

Au-delà même de la constitution d'un groupe, nous devons persévérer dans la construction d'un rapport de forces qui parvienne à imposer son agenda social, égalitaire, écologistes et démocratique. Puisque

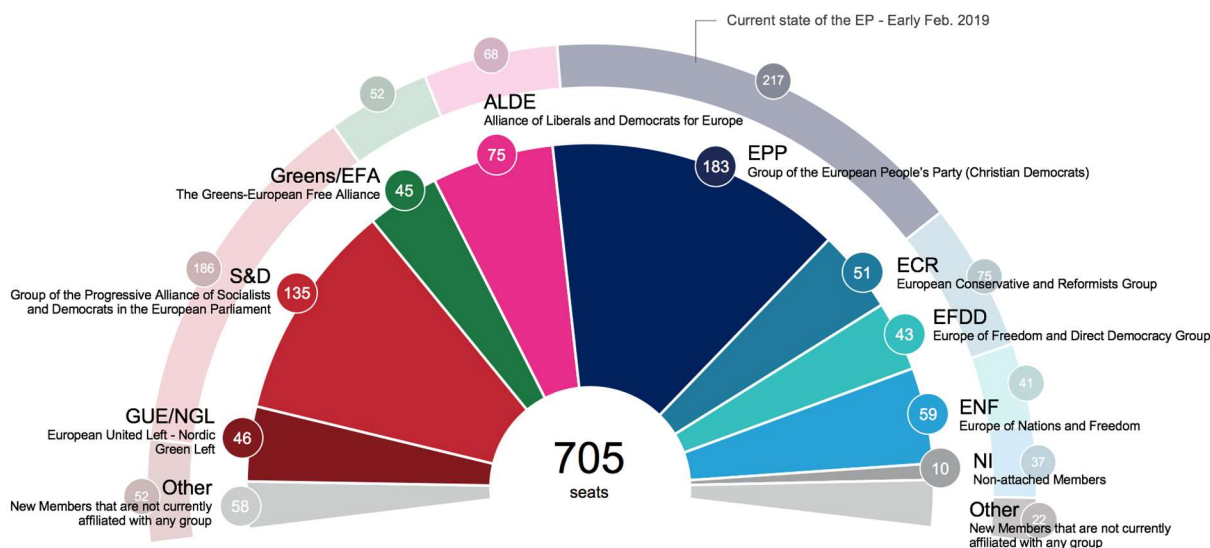
notre groupe ne couvrira probablement pas toute la sphère des forces de gauche et écologistes, il nous faudra élargir par la mise en place d'alliances avec ces forces politiques.

Pour y parvenir, il est indispensable, dès la campagne électorale, de remonter le courant d'un contexte défavorable. En effet, la rhétorique macronienne des pro-européens « progressistes » vs les anti-européens fascistes a partout gagné du terrain. Ainsi, apparait l'idée d'une sainte alliance ALDE-S&D-Verts-PPE (expurgé de sa composante urbanophile), seule garante du « sauvetage » de l'UE. Mais une telle grande coalition « puissance 2 » ou « mégacoalition » ne serait-elle pas plutôt l'instrument du statu quo et du « business as usual » ? Lequel, on le sait et on le dénonce, a été et continue d'être mortifère pour l'Europe et constitue l'une d'es principales causes de la montée, partout en Europe, des extrémismes de droite auxquels ce type de coalition était censée s'opposer.

Il est à ce titre paradoxal de voir la campagne LREM s'articuler autour de la thématique du changement, alors que son orientation politique est au cœur de tous les compromis les plus conservateurs, voire les plus complices de l'impuissance de l'Union partisans par exemple de la diminution de son budget, voire encore les plus régressifs sur le plan social. Il en va de même de certaines déclarations critiques de Manfred Weber à l'égard de l'Europe, comme si le PPE ne tenait pas l'essentiel des leviers institutionnels depuis si longtemps...

Face à cette alternative factice, le seul vrai changement possible ne peut venir que d'un basculement franc vers des solutions sociales et écologistes. C'est pourquoi nous nous engageons à construire une coalition de gauche et écologique et refusons de participer à toute coalition avec la droite, facteur de confusion et d'immobilisme.

En cas d'incapacité à construire une coalition cohérente, nous agirons sur la base de convergence thématique objective, dossier par dossier, vote par vote.



[Projection par les services du PE 06/02/2019 / à noter que EFDD ne compterait plus que 5 délégations et l'ENF 6, ce qui suppose de nouveaux apports ou un remaniement plus profond de ces groupes]

Nous pourrions être utiles non pas seulement dans la création législative pour laquelle nous serons sélectifs sur la qualité et ne nous contenterons plus du « c'est mieux que si c'était pire » trop souvent employé dans l'hémicycle ; nous serons aussi utiles en tant que « vigie » : c'est l'enjeu de la « guérilla parlementaire » que nous voulons mettre en œuvre ainsi que de la constitution d'un lobby citoyen pour faire entrer les citoyens au parlement et renforcer, découpler la démocratie européenne.

3. La « constitutive », les auditions des commissaires, le vote du collège

- La Constitutive ou phase d'élection des instances du Parlement.

Dans l'hypothèse d'un groupe du Printemps européen, les questions stratégiques se poseront dès la phase « constitutive », moment où se joue la prise en main des instances décisionnelles. La première

sera celle de la Présidence du Parlement. Dans la mesure où un ticket (Présidence de la Commission européenne et Présidence du Parlement européen) est présenté pendant la campagne il semble logique d'aller au bout de la démarche et de défendre jusqu'au bout notre candidature du Printemps européen. Or d'une part, le PE sera très morcelé et ce vote se terminera sauf énorme surprise au dernier tour. Et d'autre part, il est raisonnable d'envisager que nous ne soyons pas le plus grand groupe à gauche et que notre candidate ne soit donc plus présente au dernier tour. Dans ce cas, il faudra conditionner notre soutien à des engagements en lien avec les prérogatives de la présidence du PE : exiger des contreparties sur la transparence, les relations interinstitutionnelles, l'égalité H-F, la bonne conduite des député·e·s y-compris en matière de harcèlement, la gestion des ressources humaines, l'ouverture du PE aux citoyens... Bref, construire et incarner le « Parlement irréprochable ».

S'agissant de la répartition des responsabilités (présidences de commissions et VP), il conviendrait de revenir à un mode de répartition arithmétique de la proportionnelle et de se tenir à l'écart de tout type d'« accords techniques » quitte à en payer le prix.

- Le vote des commissaires et de la Commission européenne

Même s'il règne l'incertitude sur le respect du processus de *Spitzenkandidat*, il faut envisager une attitude cohérente quant à notre stratégie vis-à-vis de la Commission. En préalable, nos eurodéputé·e·s s'engagent à voter contre toute nomination de commissaires libéraux, conservateurs ou anti-féministes.

Par ailleurs, la règle du consentement doit être envisagée comme un possible blocage des commissaires : la nomination par chaque Etat-membre ne peut justifier le choix de représentants non respectueux des droits fondamentaux, proches des pouvoirs économiques ou sexistes. Le traité de Lisbonne prévoit par ailleurs une réduction du nombre des commissaires et donc une rupture du lien entre les gouvernements européens et la CE. La préparation des auditions et le vote de la CE est le moment opportun pour un appel à une Commission européenne transnationale.

Les auditions des commissaires doit consister en un moment de débat intense, avec interpellations coup-de-poing pour marquer notre renouvellement des pratiques, et concrétisent nos valeurs. Dès « *la constitutive* », en amont des auditions, nous lancerons une campagne pour demander à chaque Etat-membre de proposer un homme et une femme comme commissaire afin de pouvoir constituer une Commission paritaire.

Le groupe Printemps européen se montrera libre et implacable lors des auditions : finie de la protection à l'égard de l'un contre bienveillance à l'égard de l'autre. Au-delà du passage au crible des CVs et profils des impétrant·e·s, il s'agira de dérouler à nouveau les propositions portées pendant la campagne et de tester les candidat·e·s sur leurs volonté et capacité à les porter.

- Le vote du collège des commissaires

Le vote sur le collège dans son intégralité devrait avoir lieu entre fin octobre et fin novembre. Au regard de l'orientation idéologique des gouvernements, il y a fort à parier que la future Commission, hélas, continue de pencher à droite. Ce qui appellera donc un vote négatif, comme sur la Commission Juncker.

4. Marquer dès le début du mandat le changement politique et de pratiques

Dès le jour 1 du mandat, il s'agit de mettre en œuvre de manière visible le changement des pratiques. Nous devons marquer une nouvelle génération d'élue·e·s, qui amorce les transitions à venir. Dès lors, la mise en œuvre des lobbys citoyens doit arriver très vite, avant octobre, et leur lien avec nos député·e·s doit être organique.

Dès septembre, nous proposerons une résolution sur le Green New Deal, en poussant conséquemment les groupes politiques à se prononcer ainsi que sur une proposition emblématique pour la mobilité de toute la jeunesse.

Dès octobre, nous proposerons résolution (ou rapport d'initiative) pour proposer le droit à l'avortement généralisé, ce qui permettra de nous marquer en flambeau du progressisme social face à l'extrême droite.

5. La démocratisation de l'Europe et la naissance d'un lobby citoyen

Il est urgent de trouver des réponses à la crise de la démocratie représentative et ses nombreuses expressions : progression de l'abstention, apparition de mouvements « dégaïstes », ou structuration des débats autour des réseaux sociaux malgré les risques (fake news, manipulation des faits...).

Tous les États membres sont affectés par ces phénomènes et l'UE catalyse ce ressentiment populaire à l'égard de la démocratie représentative : accusée d'être technocratique, déconnectée des centres d'intérêts des concitoyens, perméable aux puissants lobbies industriels et bancaires.

Par ailleurs les institutions elles-mêmes ont démontré leurs lacunes démocratiques : Troïka, pouvoir d'initiative réservée à la CE, blocage des textes au Conseil... Il est temps d'achever la parlementarisation de l'UE. Le Parlement se trouve trop souvent soumis au bon vouloir de la Commission ou du Conseil.

Si ces critiques peuvent sembler excessives, elles ne sont pas infondées : sans renouvellement profond et radical des fondements démocratiques de l'Union, l'Europe court à sa perte.

- Rendre le PE souverain en le dotant du pouvoir d'initiative pour lui permettre de proposer des textes législatifs au cœur des préoccupations de nos concitoyens ; les député·e·s de Génération·s et du Printemps européen demanderont une modification des traités sur ce point. Si celle-ci était refusée, un accord institutionnel entre la Commission, les chefs d'État et le Parlement européen. Nous n'hésiterons pas à enrayer la machine européenne par les outils de la « guérilla parlementaire ».

- Mettre en mouvement des assemblées citoyennes pour éviter que des enjeux majeurs soient débattus sans que les citoyens puissent pleinement faire entendre leur voix, et pour contrebalancer le poids des puissants lobbies industriels et financiers, nous voulons ériger le lobby des citoyen·ne·s européen·ne·s.

Ce lobby citoyen devrait être institutionnalisé par la mise en œuvre d'Assemblées citoyennes qui auront pour rôle d'assurer un lien direct entre les citoyen·ne·s et les institutions européennes, sans se substituer à la représentation parlementaire. Elles auraient comme objectif de participer à l'éclosion de la démocratie participative comme un contre-pouvoir au niveau européen. Elles seraient un contrepoids aux lobbys des multinationales qui œuvrent dans l'ombre : il ne tient qu'aux citoyens européens d'y apporter la lumière.

Ce lobby citoyen aura pour mission de consulter les citoyen·ne·s, d'exiger l'audition publique de parlementaires européens pour échanger sur le fond des sujets, d'organiser les comptes rendus de mandat, de s'autosaisir ou organiser la consultation des Européen·ne·s pour tous les textes soumis au vote. Il aurait les moyens y compris budgétaires d'organiser la consultation

Il pourrait comporter par exemple des citoyens tirés au sort, des citoyens délégués par les comités européens constitués au niveau local, des représentants des ONG et des représentants des partenaires sociaux.

Si nous ne parvenons pas à l'institutionnaliser dans les premiers mois du mandat, nous l'organiserons grâce aux réseaux de tous les corps intermédiaires, des collectivités ou des activistes qui le souhaiteront.

- Mettre en place une initiative législative populaire. A condition de respecter l'état de droit et les libertés fondamentales, un nombre de citoyens à définir et issus de différents États européens pourraient obliger Conseil et Parlement à légiférer dans un domaine spécifique ou abroger un texte précis.

La Délégation de Génération·s, après un mandat d'expérimentations peut témoigner aussi bien de ce qu'il est possible de faire pour un groupe de député·e·s déterminé·e·s, que des lacunes démocratiques qu'il est urgent de combler. Ce qu'il manque à l'Union européenne, ce sont les Européen·ne·s. Ouvrons les portes et les fenêtres de l'institution qui est leur prolongement : le Parlement.